



ASSURFROID

Courtiers en Assurances

Protection Juridique



Vos Spécificités :

Vous traitez avec des clients, des fournisseurs, des salariés, des organismes sociaux, des administrations, et des litiges peuvent naître dans de multiples occasions ;

Les conflits avec des clients ou des fournisseurs sur la conformité de certains matériels ou sur les garanties ne sont pas rares .

Votre Problématique :

Couvrir les **frais de défense**, et notamment les **honoraires d'avocats**, nécessités par les **litiges ou différends** opposant votre Société à un tiers.



SOLUTION ASSURFROID :

- Une **garantie de la société et du dirigeant**;
- Un **montant de garantie très élevé** (27.000 € par sinistre);
- Aucun barème ni limitation** des honoraires d'avocat (unique sur le marché français !);
- Le **libre choix de l'avocat**;
- Un **tarif compétitif et simple**.

Exemples de sinistres couverts :

Conflit Individuel du travail : Un de vos salariés prétend avoir été licencié abusivement et vous assigne aux prud'hommes...

Protection sociale : Vous êtes poursuivis par l'URSSAF pour non paiement de charges sociales... ou bien L'administration ne vous verse pas les prestations dues en raison du congé maternité d'une de vos employées...

Locaux Professionnels : Le propriétaire de vos locaux refuse de prendre en charge les travaux de remise en état... ou bien Vous êtes victimes de nuisances causées par les voisins...

Conflit avec vos fournisseurs : Vous avez acheté un matériel qui tombe constamment en panne... ou Vous souhaitez poursuivre l'un de vos fournisseurs, qui faute d'avoir respecté ses délais de livraison, vous a fait perdre l'un de vos plus gros clients...

Contrôle fiscal : Vous contestez le redressement qui vous a été notifié...

Défense commerciale : L'un de vos clients vous reproche de lui avoir fourni un matériel défectueux ou non conforme... ou bien Vous êtes poursuivi pour avoir refusé de remplacer un produit alors que la garantie commerciale est expirée depuis plusieurs mois...

Recouvrement de créances : L'un de vos clients refuse de vous payer votre prestation, et aucune relance n'aboutit alors que la créance est certaine et exigible.

Document non contractuel

■ **Siège social**
3, rue Georges Charpak • Parc de la Vatine
CS 90310 • 76136 Mont-Saint-Aignan Cedex
Tél. : 02 35 12 35 70 • Fax : 02 35 12 35 51

■ **Bureau Rennes**
Allée Morvan Lebesque
35700 Rennes
Tél. : 02 99 87 52 07

■ **Bureau Lyon**
28 rue de la République
69150 Decines
Tél. : 04 78 32 15 61

■ **Bureau Deauville**
34 Avenue Hocquart de Turtot
14800 Deauville
Tél. : 02 31 14 52 00

■ contact@assurfroid.fr
■ www.assurfroid.fr
■ RCS Rouen B 481 506 889

